

vingt Plaine Lagny

REUNION MENSUELLE DU 3 mars 2025 - 19H – 22H

44 rue des Maraîchers

- **Présents** : Annick BERBATI, Mira BRAUN, Martine BUNEL, Paul CALORI, Sophie CHAVOT, Stéphane DOREMUS, Sheila FIKRI, Joël GUILLAMOT, Aïssata KOUYATÉ, Jean-Luc MARTIN, Marie-Pierre MASSÉ, Laurence PRAT, Diêp-Phuong VASSEUX
- **Absences excusées** : T. PILATTE
- **Pôle Démocratie Locale** : Ciara HAMILTON
- **Élu invité** : Martin BUSSY adjoint au Maire en charge de la propreté

1. Tour de table de présentation - Cf. Liste des personnes présentes

2. Projet KASHINK

Paul CALORI et Laurence PRAT présentent le projet d'animation par l'artiste KASHINK qui a réalisé des fresques (Street Art) dans le XXe arrondissement. Paul CALORI dans le cadre d'un projet de 12 fresques dans le XXe arrondissement, réalise un documentaire pour chaque œuvre, une présentation aura lieu lors d'une conférence en juin 2025. Un dépliant proposera le parcours-découverte des œuvres.

L'artiste recherche des murs, le conseil de quartier propose le mur de l'école de la rue des Maraichers.

Les démarches d'autorisation sont à gérées par l'artiste.

Une animation pourrait être organisée lors de la fête du quartier dans le square et bois de Charonne, à valider avec l'association en charge de l'organisation de la fête lors de la réunion mensuelle gérée par Alice Routhier chargée de développement.

3. Commission Propreté

Martin BUSSY, adjoint en charge de la propreté a accepté l'invitation du conseil de quartier Plaine Lagny.

Le conseil de quartier regrette l'absence-excusee de l'adjointe en charge des commerces – Carine EKON.

Les habitants attirent l'attention de Martin BUSSY sur la dégradation de la propreté dans le secteur de Plaine-Lagny, particulièrement pour la rue d'Avron (Montreuil - Buzenval), la rue des Pyrénées, la rue du Volga, la rue des Maraichers.

Dégradation particulièrement forte aux abords des commerces :

- Épiceries ouvertes tard le soir, le sol est jonché des détritiques vendus dans ces commerces (bouteilles en verre, canettes, déchets alimentaires...) et si présence de parking vélos, les paniers des vélos sont remplis des mêmes déchets.
- Commerces de bouche : boulangers déposant les invendus sur le trottoir ; restauration rapide ne respectant pas les limites des installations des tables dont les sols sont maculés des déchets de nourriture. Palettes et déchets de livraison laissés sur l'espace public...
- Café et tabac, mégots jetés massivement au sol...
- Espaces végétalisés tout au long de la rue d'Avron devant les commerces remplis de déchets...
- Trottoirs ou/et places de stationnement vampirisés par l'activité de vente ou garage des deux-roues motorisés.

De plus, les éboueurs, lors des manipulations des containers (trop remplis) ne ramassent pas les déchets tombés au sol.

Martin BUSSY précise :

- Le nombre d'agents en charge de la propreté n'a pas diminué et le nombre des rotations n'a pas baissé, pour exemple, l'axe Avron : balayeuse une fois par semaine et balayeurs une fois par jour, pour information 35% des déchets ramassés au sol sont issus du débordement des containers.
- Les containers sont de plus en plus remplis (gestion des gardiens, nombre limité de sortie des containers...) et les horaires ne sont pas respectés deux créneaux horaires permettent la rotation des passages : 6h-9h et 10h-12h.
- Pour verbaliser, un agent assermenté est obligatoire et l'action constatée par celui-ci, une photo n'a pas valeur juridique.
- L'enlèvement des déchets issus des commerces est à la charge des commerçants.
- Les stations Trilib' (points d'apport volontaire) disposées sur des places de stationnement sont déployées massivement sur l'arrondissement afin que chaque habitant soit à 5 minutes d'une station. Ce dispositif a été mis en place car 12% des logements n'ont pas de local poubelles.
- La collecte des BIO-déchets se déploie afin de réduire les volumes des poubelles vertes.
- Les encombrants, malgré la gratuité pour les particuliers, il y a encore 40% de dépôts sauvages, dont une partie est le fait d'artisans en particulier aux portes de Paris.
- Concernant les mégots, après les multiples expériences déjà menées, le pouvoir politique doit faire payer les fabricants de tabac qui sont les premiers responsables de ces déchets.
- Déjections canines : 60% des propriétaires ramassent systématiquement, 20% ramassent si on les observe, 20% laissent. Une personne avec son chien est sollicitée par la mairie afin de sensibiliser sur le terrain les propriétaires de chiens.

Martin BUSSY suggère :

- Les actions pédagogiques lancées par des groupes de citoyens.nes comme les Brigades Vertes (place E. Piaf), les Mamans de Belleville, qui régulièrement font des actions de ramassage avec un objectif de dialoguer avec les commerçants, les citoyens : à force de persévérance, il est noté une amélioration des comportements.
- Les pistes d'amélioration vers les services de la Mairie : remontée des informations des habitants vers les services de propreté, des commerçants et de la police municipale afin de se concerter pour des actions de sensibilisation.

Pour mémoire :

- Pour les encombrants, compléter le formulaire disponible sur le site [Encombrants](#)
- Pour le gros électroménager, [Prendre rendez vous sur le site jedonnemonelectromenager.fr](#)
- Recyclerie Porte de Montreuil

4. Association Aïba – Fêtons l'été 21 juin 2025

Sophie CHAVOT et Aïssata KOUYATÉ présentent le devis détaillé du projet d'animation pour la fête de quartier au square et bois de Charonne prévu à la date du 21 juin - spectacle de danse et de musique traditionnelles de Guinée. Durée : 45 minutes 1^{er} spectacle + 45 minutes 2^e spectacle.

Vote pour la part animation pouvant être financée d'un montant de 1700€ (prestation par des artistes professionnels) : accordé 5 voix Pour - 2 Abstentions.

Accord sous condition que l'animation se déroule dans le secteur Plaine-Lagny et sous réserves de l'autorisation préfectorale. Sur la facturation, il conviendra de mentionner la nature de la prestation avec le nombre de danseurs et musiciens par instrument, la durée et le déroulé de la prestation.

5. **Projet MURMURE**

En réponse à la demande d'une conseillère de quartier Nation-Alexandre Dumas, le Conseil de Quartier lui proposera de venir présenter le projet à la réunion d'Avril.

6. **Bois de Charonne**

Le suivi détaillé est annexé au présent compte rendu

7. **PDL : Achat de boissons, petits gâteaux. Budget fonctionnement**

Compte tenu des difficultés (voir de l'impossibilité) de rembourser un membre de Conseil de Quartier pour des petits achats de boissons et petits gâteaux, pour des événements et/ou réunions conviviales, la Mairie propose de constituer un petit stock en le finançant sur le budget Animation des Conseils de Quartiers.

Après échanges et au vu de notre historique, le Conseil de Quartier Plaine Lagny remercie la Mairie pour cette initiative, mais ne donnera pas suite à cette proposition.

8. **Pôle Démocratie Locale - Financement**

15 mars 2025 – samedi matin – Réunion : **Budget investissement dédié aux conseils de quartier**, (nature des budgets, liste fournisseurs, mode d'emploi, budget mutualisé avec plusieurs conseils de quartier).

En attente de validation selon disponibilité des autres conseils de quartier.

9. **Commission Sécurité**

Des cambriolages et vol à l'arraché métro maraichers (une dame s'est fait voler son portefeuille) nous ont été signalé ainsi qu'un attroupement réguliers devant la station des vélibs au feu rouge 60 rue des maraichers avec odeur de cigarettes (chiite), les individus jettent les canettes et mégots au sol, ce qui est insupportable pour les résidents de l'immeuble.

10. **Invitation des politiques aux prochains conseils de quartier Plaine-Lagny**

Invitation gérée par le chargé du Pôle Démocratie Locale

- 7 avril 2025, 1^{er} adjoint à la mairie du XX^e Maxime SAUVAGE

- 5 mai 2025, députée de la 8^e circonscription Éva SAS

11. **Prochaine réunion mensuelle**

Lundi 7 avril 2025 - 19h - 44 rue des Maraichers